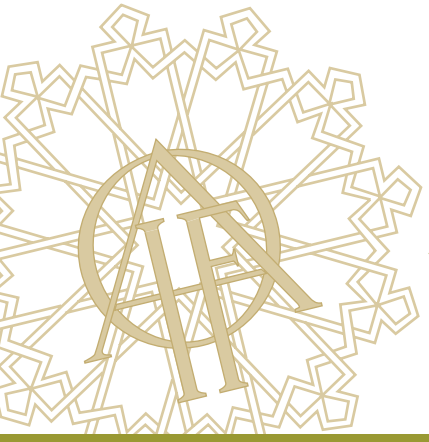
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 4 (1963), p. 93-103

Régis Blachère

La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA POÉSIE DANS LA CONSCIENCE DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION MUSULMANE

PAR

RÉGIS BLACHÈRE

Notre connaissance de l'humanisme arabo-islamique s'élabore lentement et non sans difficultés. Sa définition ne saurait être cernée sans qu'intervienne la notion de temps, de milieu et d'évolution. Elle ne saurait coller au réel sans qu'à côté du « fait coranique » et de ses conséquences religieuses soient pris en considération le substrat et les émergences du paganisme théoriquement aboli. Dans un ensemble si complexe et dans un processus où l'« autorité » et le *consensus omnium* tiennent une place si essentielle, les positions de départ sont déterminantes. Si l'on pose que la poésie archaïque et ses normes traditionnelles sont une des composantes de l'humanisme arabo-musulman, il peut sembler intéressant de rechercher comment ont réagi la première génération musulmane et Mahomet lui-même devant la Poésie et le Poète, tous deux issus d'un passé dont la condamnation était, semble-t-il, sans appel.

Durant la première phase de son apostolat à la Mekke, entre 612 environ et 622, la position du Prophète de l'Islam apparaît claire et catégorique. Elle procède de la nature des choses : le poète, aux yeux de tous, reçoit son inspiration d'un *djinn* souvent désigné sous le nom de *ṣâḥib* « acolyte ». Or les polythéistes mekkois, adversaires de la prédication nouvelle, s'obstinent à voir dans les révélations reçues par Mahomet des traits dictés par des *djinn,* donc sans nul lien avec une inspiration venue d'une divinité suprême. Contre ces attaques dédaigneuses, sournoises ou violentes, le *Coran* s'élève avec force, proteste que la parole transmise par Mahomet n'est point œuvre de magie [1]; elle émane d'Allah qui, des cieux, la fait descendre par un archange.

[1] L'accusation de magie revient douze fois ; voir *Coran,* trad. Blachère (Paris 1949 et suiv.), II, *Index,* 1205. Le passage le plus significatif est dans le n° 90 = XLVI, 6-7.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce n'est pas la parole d'un poète (*Coran,* n° 24 = LXIX, 41). Les impies ont donc tort de se détourner d'elle, en disant :

«Allons-nous délaisser nos dieux pour un poète hanté d'un *djinn* (*maǧnûn*)?»
(*Coran,* n° 25 = XXXVII, 35) [1].

Pour le polythéiste mekkois du VI^e^ siècle commençant, ces dénégations, ces répliques posent certes déjà le problème d'une source transcendante de la révélation. Surtout à ses yeux éclate une vérité bouleversante et, pour lui, d'abord inacceptable : dans un monde où le poète est redouté parce qu'il a commerce avec l'Invisible et parce que son verbe est chargé de puissance magique, Mahomet et ses quelques disciples mekkois, rompant avec cette croyance, repoussent celle-ci avec dédain et lui en opposent une autre d'une puissance supérieure. Ailleurs en effet, le *Coran* déclare, parlant du Prophète :

Nous ne lui avons pas appris la poésie : cela ne convenait pas à lui.
(*Coran,* n° 62 = XXXVI, 69).

Au surplus, si débile que soit notre information sur la personne et la condition des poètes, en Arabie, aux VI^e^-VII^e^ siècles, il n'en demeure pas moins que nombre d'entre eux, par leurs mœurs, leur ivrognerie, leur jactance (*faḫr*) et, parfois, leur vie scélérate, leurs excentricités ou leur vénalité, ont dû provoquer des sentiments divers allant de la haine au mépris et à la dérision. Dans une révélation datant des premières années de la prédication à la Mekke, le *Coran* se fait l'écho de cette attitude qui renforce si bien sa position contre les polythéistes. Dans la sourate dite *les Poètes* (n° 58 = XXVI), on lit en effet :

224 De même les Poètes sont suivis par les Errants (*ġâwûna*).
225 Ne vois-tu point qu'en chaque vallée ils vaguent (*yahîmûna*) [2]
226 et disent ce qu'ils ne font point?

[1] Les trois passages du *Coran* où est rejetée l'idée que Mahomet est *maǧnûn,* «inspiré par un *djinn*» ou «possédé d'un *djinn*», sont à joindre à ceux où il est innocenté d'être un poète; voir *ibid.,* 1205. Ces répliques coraniques rejoignent les trois versets où Mahomet doit se défendre d'être un *kâhin* ou «voyant».

[2] Le verbe *hâma/yahîmu* peut évidemment évoquer seulement l'idée de «vaguer», «aller au hasard». On peut toutefois se demander si la phrase ne fait pas allusion soit à un thème poétique où le poète se représente, fou d'amour, allant dans la solitude à la recherche de sa Dame, soit à la condition de poète-errant allant de tribu en tribu ou d'hôte en hôte pour chercher sa pitance.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Avec ce texte, la position de la petite communauté, à la Mekke, est précisée; il ne s'agit plus de répliques sous forme de dénégations; une condamnation est édictée contre le Poète, symbole de la jactance et de la perdition. Sans nul doute, le Maître et sa petite centaine d'adeptes durent demeurer attachés à cette condamnation jusqu'à l'heure où, contraints par les faits, ils émigrèrent à Médine, en 622. A ce moment, tout change et au cours d'une ascension de quelques années, Mahomet devient le chef théocratique d'une communauté qui compte plusieurs milliers de membres où les émigrés mekkois se sont intégrés et qui ne cesse de se grossir d'adeptes issus du monde des Nomades. Dans un tel milieu, la condamnation des poètes et la réserve vis-à-vis de la poésie ne pouvaient être maintenues dans leur intangibilité. Ce que la Révélation avait établi, elle seule pouvait l'amender. Dans la Vulgate coranique, le passage de la sourate n° 58 = XXVI, plus haut cité, se présente ainsi :

225 Ne vois-tu point qu'en chaque vallée ils vaguent
226 et disent ce qu'ils ne font point?
227 *Exception faite pour ceux qui ont cru, accompli des œuvres pies, ont beaucoup invoqué Allah*
228/227 *et ont bénéficié de Notre aide après avoir été traités injustement. Ceux qui sont injustes savent vers quel destin ils se tournent* [1].

De toute évidence, le verset 227-228/227 « *Exception faite,* etc. », constitue une révélation additionnelle ajoutée au texte précédemment reçu par Mahomet à la Mekke. Avec plus ou moins de netteté, l'exégèse coranique s'est interrogée sur la date de cette insertion. Elle n'a pas fourni de réponse acceptable à cette question puisque, selon elle, tout le développement du verset 224 au verset 228/227 constitue une addition consignée lors de la prédication à

[1] La traduction de ce verset 227-228/227 est très délicate. Tous les verbes jusqu'à *min ba'di mâ ẓulimû* « après avoir été traités injustement » sont en arabe à l'accompli et expriment la constatation d'un fait considéré comme réalisé ou tenu pour réalisable. On pourrait donc également traduire : *Exception faite pour ceux qui croient, etc.*, ou bien *Exception faite pour ceux qui auront cru,* etc. L'incertitude du degré de réalisation de l'action explique certaines interprétations dont il va être parlé.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Médine [1]. Un rapide examen montre cependant la différence de ton et de style ; alors que les versets 224 à 226 sont courts et s'harmonisent très bien rythmiquement avec ceux qui précèdent, le verset 227 — partagé en deux dans la recension de Bassora reçue par Flügel — s'étire à la manière des versets révélés à Médine. Tout donne en conséquence à penser que la condamnation contenue dans les versets mekkois, 224 à 226, a été amendée par le verset 227-228/227, à Médine. En face de la Poésie et du Poète, la position de la jeune communauté et de son chef élu par Allah s'est modifiée sous la pression de la réalité politique. Des poètes ont embrassé l'Islam. Ils ont nom Ḥassân ibn Ṯâbit, Kaʿb ibn Mâlik, Kaʿb ibn Zuhayr, ʿAbd Allah ibn Rawâḥa pour ne citer que les plus importants. Tempéraments divers s'il en fut, tous quatre à des titres différents durent sentir avec gêne ou chagrin la condamnation portée antérieurement contre les poètes par le *Coran* [2]. Pour Ḥassân [3] dont la paillardise, la couardise, les fanfaronades et la vénalité semblent avoir défrayé la malice des contemporains, il ne pouvait qu'être désagréable de se reconnaître dans les versets coraniques.

«Ne vois-tu pas qu'en chaque vallée [les poètes] vaguent et qu'ils disent ce qu'ils ne font point?»

De même Kaʿb ibn Zuhayr [4], dont la tête avait été mise à prix à cause de ses épigrammes contre les Musulmans, devait plus que tout autre après sa conversion être avide de faire oublier ses erreurs passées. Pour Kaʿb ibn Mâlik [5] et ʿAbd Allah ibn Rawâḥa [6], la condamnation devait être plus

[1] Se fondant sur les données traditionnelles, les éditeurs de la Vulgate du Caire de 1342 H. (= 1923-1924 J.-C.) rappellent en tête de la sourate XXVI que ces versets sont médinois. Les données rassemblées par Ṭabari laissent ce problème dans l'ombre, à quelques exceptions près, qui suggèrent une succession dans le temps, sans préciser.

[2] Voir dans Ṭabari, *Tafsîr* (Boulaq, 1322-1330), XIX, 79, l. 9, un trait qui évoque cette émotion telle qu'on la concevra plus tard.

[3] Voir l'article de T. H. Weir dans l'*Encyc. de l'Islam* II, 306. Sans exclure la possibilité d'une réforme morale du personnage, après sa conversion à l'Islam, il semble plausible de penser que les anecdotes colportées sur Ḥassân se veulent favorables pour la période postérieure à cette conversion afin de mieux faire sentir les faiblesses du poète, dans le paganisme.

[4] Voir l'article de R. Basset, dans l'*Encyc. de l'Islam,* II, 621.

[5] Voir l'article de Fr. Buhl, dans l'*Encyc. de l'Islam,* II, 621.

[6] Voir l'article d'A. Schaade, dans l'*Encyc. de l'Islam* (2e éd.), I, 52.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

cruellement ressentie encore; non seulement en effet l'un et l'autre avaient été parmi les premiers Médinois à rallier la cause de l'Islam, avant 622, mais ils avaient aussi le droit d'affirmer qu'ils servaient leur foi nouvelle avec courage et abnégation.

Cette position, fort admissible chez les poètes convertis, aurait sans doute été de peu de conséquence si, de son côté, le Prophète n'avait point été contraint à composer avec la réalité. Dans la littérature de la *Sîra* ou « Vie de Mahomet », nombreuses sont les données anecdotiques où l'on voit des poètes ou des poétesses non-convertis lancer des épigrammes contre la communauté musulmane de Médine ou composer des thrènes sur les guerriers païens tombés en luttant contre elle; plus tard, quand les grandes tribus nomades d'Arabie centrale et orientale enverront des députations auprès du Prophète, à Médine, cette même littérature se plaira à brosser des scènes où les poètes et les orateurs (*ḫaṭîb*) des ces tribus chanteront les fastes de leurs ancêtres ou leurs propres exploits tandis que Mahomet, de son côté, fera appel à des poètes musulmans comme Ḥassân ibn Ṯâbit pour mater la jactance de ces nomades. Textes suspects, trop bien composés et trop pittoresques pour constituer rien de plus qu'un divertissement littéraire. Nul n'en saurait cependant douter, si loin qu'aille notre défiance à l'égard de ces récits et de ces « morceaux de bravoure » qui évoquent pour nous une ambiance, un « climat ». Dans un milieu comme le monde arabe du VII^e^ siècle où le Poète et la Poésie tenaient tant de place dans la vie collective et la formation intellectuelle, le Fondateur de l'Islam ne pouvait négliger cet état de fait. L'addition au verset 227-228/227 de la sourate XXVI apporta une solution à ce drame de conscience. Fit-elle pour autant disparaître de tous les esprits une prévention obscure et sans doute profondément enracinée chez certains? On pourrait l'estimer *a priori* puisque la révélation coranique était intervenue pour dissiper les doutes. En fait cependant, durant des siècles, une partie de l'opinion musulmane est demeurée dans une réserve hostile vis-à-vis de l'art des vers; au V^e^/XI^e^ siècle, dans un chapitre fort curieux, Ibn Rašîq (mort vers 456/1064) groupe une série de « dicts » et de sentences destinés à prouver que, dès l'époque de Mahomet et de ses successeurs, la poésie n'est point œuvre profance, donc condamnable par essence, mais œuvre pie, génératrice de pureté, de courage et de foi quand

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

on sait le vouloir [1]. D'évidence, ce plaidoyer répond à des critiques plus anciennes inspirées par la rigueur des croyances, tel ce « dict » attribué au Prophète :

« *Que le ventre de l'un de vous soit plein de sanie vaut mieux qu'il soit empli de poésie* [2]. »

A quelle époque remonte une telle attitude? Celle-ci est-elle le résultat d'une crise de conscience assez tardive, postérieure en tout cas de plusieurs générations à la génération même de Mahomet? Force est ici de reconnaître, une fois encore, que les textes dont nous disposons ne sont pas capables de fournir une réponse satisfaisante à cette question. Qu'il s'agisse en effet des données ressemblées par aṭ-Ṭabari dans son commentaire sur le *Coran,* ou de celles qui figurent sur ce sujet dans les *corpus* de traditions, toutes représentent, au regard de l'Histoire, des idées et des positions propres à des générations postérieures. L'examen de cet ensemble conceptuel ne saurait en tout état de cause être écarté car il constitue, croyons-nous, une démarche préalable à l'étude du problème posé.

Des données exégétiques et historico-biographiques, il est aisé de dégager les points sur lesquels se sont interrogées les générations musulmanes de la fin du I^er^ siècle de l'Hégire (= fin du VII^e^ s. J.-C.) et du début du siècle suivant. Les données orales fixées par aṭ-Ṭabari (mort en 311/923) révèlent trois positions. La première se fonde sur le *Coran,* n° 58 (= XXVI, versets 224 à 226); elle vise constamment, par référence à des traditionnistes comme Muǧâhid ou ʿIkrima (morts vers 105/723), à mettre l'accent sur ce qui, chez les poètes, est condamné parce que lié au Paganisme. Ainsi le terme *al-Ġawûna* « les Errants » est glosé par *aš-Šayâṭîn* « les Démons » (Muǧâhid, 2

[1] Voir I. Rašîq, ʿ*Umda* (Caire 1325/1907), I, 9 et suiv. = 2^e^ éd. (Caire 1353/1934), I, 14. Le thème développé a pour point de départ un « dict » mis dans la bouche de Mahomet : *La poésie est un discours composé; ce qui en poésie est conforme au vrai est bon tandis que ce qui n'est point conforme au vrai est mauvais.*

[2] Ce *ḥadîṯ* est enregistré par Buḫâri, *Ṣaḥîḥ* (Caire 1351), IV, 52, d'après deux chaînes de transmetteurs, l'une aboutissant au Prophète, par ʿUmar, l'autre par Abû Hurayra. A signaler le titre significatif retenu par Buḫâri pour son chapitre : *De ce qu'il est détestable que sur l'homme l'emporte la poésie au point qu'elle l'écarte de Dieu et du Coran.* Il serait aisé de rassembler dans les ouvrages d'*adab* des données de même tendance, comme par exemple ce mot (de ʿ*Umar?*) : *N'apprenez à vos filles ni l'écriture ni la poésie;* voir Ǧâḥiẓ, *Bayân,* éd. Hârûn, II, 180.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

« chaînes »; Qatâda et ʿIkrima, 1 « chaîne ») [1], — par *as-Sufahâ'* « les Insensés », c'est-à-dire ceux que la réflexion n'a pas tirés du polythéisme et de l'aveuglement (Ibn ʿAbbâs et Ḍaḥḥâk > Ibn ʿAbbâs) [2], — par *Ḍullân* « égarés » ou *aḍ-Ḍullân mina l-ǧinn wa-l-'ins* « les Djinn et les Hommes égarés » ('Abi > ʿAbbâs, 1 « chaîne ») [3], — par *al-Mušrikûna* « les Associateurs », c'est-à-dire ceux qui associent des parèdres à Allah (Ibn Zayd, 1 « chaîne »); à signaler toutefois la glose *al-Ġâwûna = ruwât aš-ši'r* [4] « les Transmetteurs de poésie » (ʿIkrima > Ibn ʿAbbâs, 1 « chaîne ») [5] : interprétation parfaitement insoutenable car la racine *ġawâ* et le terme *ġâwûna* ne peuvent l'autoriser, mais intéressante par l'effort d'affirmation qu'elle comporte.

La deuxième tendance consiste à limiter la portée des versets :

225 Ne vois-tu point qu'en chaque vallée ils vaguent
226 et disent ce qu'ils ne font point.

Pour l'exégèse, ces deux versets sont liés au précédent qui, sans doute possible, vise uniquement les poètes païens; la critique porte donc également contre ceux-ci, en particulier contre leur jactance et leur penchant « à louer certains hommes pour des choses fausses et à insulter certains hommes pour des choses fausses » [6].

La troisième position résulte des deux précédentes et se fonde sur le verset 227 : *Exception faite de ceux qui ont cru, etc.;* sans effort, l'exégèse découvre les poètes ralliés à l'Islam qui, du vivant de Mahomet, ont justifié cette exception; en même temps, elle met l'accent sur ce qui différencie ces poètes de leurs émules demeurés païens [7]. Une donnée placée sous la double autorité de ʿIkrima et de Ṯawr va plus loin encore puisqu'elle pose

[1] Ṭabari, *Tafsîr,* XIX, 78, l. 7 et suiv.
[2] *Ibid.,* 78, l. 14 et suiv.
[3] *Ibid.,* 78, l. 21 et suiv.
[4] *Ibid.,* 78, l. 25. A noter que Ṭabari précise qu'à ses yeux le terme *al-Ġâwûna* « les Errants » englobe tous ceux qui relèvent de cette notion.
[5] *Ibid.,* 78, l. 3 et suiv.
[6] Qatâda, *ibid.,* 78 en bas-79 et aussi 79, l. 9, où une donnée mise dans la bouche de Ubayy i. Kaʿb revient sur le fait que les versets 224 à 226 visent bien les poètes « associateurs ».
[7] Ṭabari, 79 milieu et suiv., réfère à des données orales de Barrâd, affranchi de Tamîm Dâri.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

que ce verset additionnel est venu abroger la condamnation contenue dans les versets 224 à 226 [1]. Mais ici nous découvrons un autre courant qui, lui, va beaucoup plus loin qu'une simple distinction entre poètes ou poésie liés au Paganisme et poètes ou poésie sanctifiés par la soumission à l'Islam. En fait, on ambitionne une réhabilitation de l'art des vers et de ses servants.

Vers la fin du Ier/VIIe siècle et au début du suivant, cette tendance pourrait fort bien se passer de défenseurs. N'est-on point en effet parvenu au moment même où la poésie arabe, telle que l'a façonnée une tradition séculaire, a repris son empire? Ne la voit-on pas appréciée, adulée, récompensée par les Califes et les hauts dignitaires en la personne des poètes Ǧarîr, al-Aḫṭal, al-Farazdaq, al-Kumayt, al-ʿArǧi, ʿUmar ibn Abî Rabîʿa et tant d'autres? Pourquoi la génération devenue adulte vers 100 de l'Hégire (= 718 J.-C.) a-t-elle donc éprouvé le besoin de justifier ce retour à une passion ancestrale, par l'adage fameux mis dans la bouche du Prophète en personne :

ʾInna mina-l-bayâni la-siḥra, wa mina-š-šiʿri la-ḥikma (variante : *la-ḥikama*).
« Du clair parler jaillit un sortilège et de la poésie une sagesse [2] ?»

Après les successives dispositions du *Coran,* pourquoi, vers ce début du IIe/VIIIe siècle, colporte-t-on ces récits où l'on imagine le Prophète lui-même improvisant un vers ou témoignant son attrait pour la poésie [3]? A ces questions une seule réponse peut être fournie : malgré l'exception et la correction

[1] *Ibid.,* 79, l. 24 et suiv.

[2] La seconde partie du *ḥadîṯ* est citée par Buḫâri, Abû Dâwûd et I. Ḥanbal ; Tirmiḏi et I. Mâǧa ne donnent que la première phrase. Ce *ḥadîṯ* est devenu une sorte d'axiome repris dans les anthologies ; ainsi, Quraši, *Ǧamhara,* 14 ; ʿImâd Iṣfahâni, *Ḫarîdat al-qaṣr,* éd. Fayṣal, 4.

[3] Buḫâri, *Ṣaḥîḥ* (Caire 1351), IV, 118 ; le vers est sur le mètre *raǧaz.* Par voie de *ḥadîṯ,* on tend à représenter le Prophète se faisant réciter des vers de Labîd, de Ṭarafa, de Qays i. Ḫaṭîm ; voir Buḫâri, IV, 51 milieu ; I. Ṭâhir an-Naḫwi, *at-Tanwîr ʿalâ saqṭ az-zand* (Caire 1303), I, 3 ; *Aġânî* (3e éd.), III, 7. Autres données de même allure montrant l'intérêt de Mahomet pour l'art des vers, *Aġânî* (3e éd.), XII, 66-67 (donnée d'après ʿIkrima < I. ʿAbbâs) où le Prophète sourit en entendant chanter des vers et déclare qu'il n'y a là nul scandale ; voir aussi le traité repris par Qâlî, *Amâlî* cité par Suyûti, *Muzhir,* II, 210. Au IIIe/IXe siècle, la cause est entendue et Ǧâḥiẓ, *Bayân* (éd. Hârûn), I, 287-288, reproduisant la pensée d'un anonyme, écrit : « La poésie, tant *qaṣîda* que *raǧaz,* était écoutée par le Prophète et appréciée

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

faites par le verset 227-228/227 du *Coran* à l'égard des poètes, une partie de la conscience musulmane, pendant des générations, n'avait cessé d'être sur la réserve, voire en défiance vis-à-vis des poètes.

Tout aussitôt surgit d'ailleurs une nouvelle difficulté. Au regard de l'historien, les textes oraux fixés à partir du IIIe/IXe siècle ne peuvent représenter, répétons-le, que des idées courantes dans des milieux citadins d'Iraq, de Syrie ou de Médine, à la fin du Ier/VIIe siècle ou au commencement du suivant. Est-on en droit d'extrapoler et de penser que ce courant d'idées est plus ancien? On croit pouvoir répondre par l'affirmative, tout en observant que l'on part d'indications sous-jacentes dans le *Coran,* donc d'interprétations entachées de subjectivité. Pour la génération qui s'éteint, ou qui touche à la jeunesse, ou qui atteint l'âge mur vers 50/670, les positions ont dû nécessairement varier en fonction du milieu et du degré d'implantation de l'Islam. Tout donne à croire qu'à Médine de pieuses gens, en dépit de l'évolution du *Coran,* demeurèrent sur leur défiance primitive; propagée par des hommes de stricte obédience comme les *Qurrâ'* ou « Lecteurs du *Coran* » et par des Compagnons du Prophète tel le Calife ʿUmar [1], ʿAbd Allah ibn Masʿûd ou 'Ubayy ibn Kaʿb ou Abû Darr, cette attitude paraît s'être retrouvée dans

de lui et il ordonnait à ses poètes de composer des vers. [De même] tous ses compagnons faisaient des vers peu ou prou, en écoutaient et en faisaient réciter ». Voir la série de *ḥadîṯ* et de traits anecdotiques réunis par Barqûqi en tête de son éd. du *Dîwân* de Ḥassân page *m ṣ* pour montrer que Mahomet ne nourrissait pas d'hostilité contre la poésie. A noter que, dans certaines données anecdotiques et tendancieuses, il n'est pas facile de savoir si l'approbation ou l'improbation vise la poésie en général ou un poète en particulier; ainsi dans *Aġânî,* 3e éd., IV, 146 et le trait contre Ḥassân ibn Ṯâbit.

[1] D'après l'idée que très tôt l'on s'est faite du Calife ʿUmar et de son caractère dur, altier, ignorant des compromis, il faut s'attendre à trouver de nombreux traits anecdotiques où ce personnage s'élève contre la poésie et les poètes; voir par exemple Zubayr ibn Bakkâr dans *Aġânî,* IV, 140. En revanche, on rassemblerait aisément des données où ce Calife apparaît bien disposé envers les poètes et leur art; ainsi Ǧâḥiẓ, *Bayân,* éd. Hârûn, II, 320, prête à ʿUmar cette remarque : « Le mieux faire des Arabes réside en des vers qui, récités opportunément, attirent au poète la sympathie de l'homme généreux et suscitent l'intérêt de l'avare ». Même idée, bien étrange dans la bouche de ce souverain, aussi chez Ibn Qutayba, *Poesis,* éd. De Goeje, 189-190, et la scène où ʿUmar arbitre un différend entre deux poètes. Voir enfin la donnée de ʿUmar ibn Šabba placée sous l'autorité d'Ibn ʿAbbâs citée dans *Aġânî,* X, 290 : « Zubayr est le poète des poètes parce qu'il ne recherche pas le terme rare, n'accouple pas dans le discours des traits disparates, ne dit que ce qu'il connaît et ne loue son héros que pour les qualités qui sont (réellement) en lui ».

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les deux villes de Coufa et de Bassora [1] récemment créées en Iraq, ainsi que dans les centres urbains de Syrie, à un moment où, de façon obscure et passionnelle, l'aile marchante de la société nouvelle se formule à elle-même le dogme du *'iʿǧâz al-Qur'ân,* c'est-à-dire de l'inimitabilité du *Coran;* la poésie cesse d'être l'expression souverainement belle de la pensée; tout au plus, dans ces milieux, dans l'hypothèse la plus favorable, dut-on penser que la poésie était matière à réhabiliter, qu'elle se légitimait par son emploi pour la défense de l'Islam et de son éthique; dès ce moment sans doute, le petit nombre des tenants de cette tendance devinèrent-ils quel ferment de discorde entre particuliers et groupes tribaux représentaient les poètes avec leurs panégyriques et leurs épigrammes [2]. Il n'est plus possible aujourd'hui d'évaluer l'importance de ces âmes pieuses, toujours prêtes à écraser sous leurs pieds l'hydre du paganisme vivace et insidieux. Dans le monde arabe en pleine mutation, elles durent rester une très faible minorité qui, dans le cours des choses, n'eurent que le poids des belles et chimériques consciences.

A côté des ces esprits en défiance, nous sentons bien qu'une masse considérable du monde arabe demeurait attachée à la poésie et à son idéal esthétique [3]. L'entrée en masse dans la jeune communauté d'élément bédouins d'Arabie centrale et orientale ne peut que reforcer ce courant. Dans ce monde des Nomades, la poésie n'avait cessé d'être en honneur à l'aube de l'Islam comme avant Mahomet et après la première expansion arabe en Iraq et en Syrie-Palestine; les compositions de ʿAmr ibn Maʿdikarib, d'az-Zibriqân, d'al-Ḥuṭay'a et d'une foule de guerriers-poètes sont là pour le prouver [4]. Sans doute

[1] On s'étonne, à Bassora (vers la fin du I^er^/VII^e^ siècle?), de voir un homme réputé pour sa piété réciter des vers sur une tombe; I. Saʿd, *Ṭabaqât,* VII, fasc. 1, 111 vers le bas 112.

[2] Notation tardive mais référant à une préoccupation plausible à l'époque, par Zubayr ibn Bakkâr dans *Aġânî,* IV, 140.

[3] On a signalé sporatiquement, dans le *Coran,* des traces de ce qu'on pourrait nommer le substrat poétique dans la langue littéraire, à l'époque archaïque; voir Wright, *Arabic Grammar,* II, 359, et surtout les citations par Ṣalîbâ, dans *Rev. Ac. arabe de Damas,* XXXII (1957), 614. Bien entendu, comme le remarque cet auteur, ces quelques passages, au demeurant courts et peu nombreux, n'impliquent aucunement que la forme rythmique du *Coran* ait un rapport constant avec les rythmes poétiques.

[4] Il faudra bien un jour corriger sur ce point une optique déformée par notre perception des faits à travers certaines anthologies et notamment par la plus suspecte de toutes, le recueil des *Muʿallaqât.*

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

serions-nous encore plus frappés par l'allure traditionnelle de ces compositions poétiques si les circonstances avaient été plus propices à leur conservation. Quoi qu'il en soit, ces vestiges sont suffisamment abondants et d'une sève assez exubérante pour qu'on y retrouve l'expression de la passion indéracinable au cœur du Nomade pour la Poésie. Le dernier mot, on le devine par ces indices, revient dès ce moment au Poète. Le tour pris par la politique partisane, sous les Califes Umayyades, viendra confirmer cette résurgence du fonds arabe.

AnIsl 4 (1963), p. 93-103 Régis Blachère
La poésie dans la conscience de la première génération musulmane.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net